

Objectif :

Définir le rôle et les missions des membres du CHSCT :
- Connaître les principaux textes législatifs et réglementaires
- Contribuer activement et efficacement à l'amélioration de l'hygiène, la sécurité et des conditions de travail
- Effectuer une enquête « accident » ou enquête « recherche des risques »

Texte de référence :

Article L4614-14 du Code du Travail – « les représentants du personnel au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions. Cette formation est renouvelée lorsqu'ils ont exercé leur mandat pendant quatre ans, consécutifs ou non (...) ».

Public visé :

Membres du CHSCT, animateurs Sécurité ou toute personne dûment mandatée

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation, après évaluation et contrôle des connaissances.

Contenu pédagogique :

- ▶ Les enjeux de la sécurité
- ▶ Les aspects juridiques et réglementaires
- ▶ Le CHSCT : rôle, missions, actions
- ▶ Les dangers et les risques
- ▶ L'analyse à priori des risques,
- ▶ L'analyse à posteriori des risques
- ▶ Les risques psycho-sociaux
- ▶ Bilan de formation (validation des acquis)

A l'occasion de cette formation et lors des visites, des conseils techniques seront donnés.

Pré requis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Utilisation de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités (CD Rom et cassettes vidéo). Exercices pratiques. Documentation remis aux participants.

CALENDRIER DE FORMATION :



PARIS – LA DÉFENSE

Sur demande



Autres Villes

Sur demande



Durée :

21 h ou 35 h (3 jours ou 5 jours).



Nombre de stagiaires :

10 stagiaires maximum



Lieu :

Formation intra Paris et Province.



Tarif :

Tarif sur demande.

Pour plus d'informations, contactez nous au  0811 656 206 / N° de déclaration d'Activité : 11751048975
n° non surtaxé